

Les produits canadiens, du moins en ce qui concerne les produits laitiers, ne doivent pas être classifiés selon la province d'où ils viennent, mais bien suivant leur valeur respective indépendamment de leur provenance. C'est-à-dire, non la quantité dans la production, mais l'uniformité dans la qualité.

Cette loi mettra fin à une rivalité qui a trop duré entre nos deux plus grandes provinces; elle rendra justice à chacune d'elle, sous une étiquette uniforme déterminant la qualité de chacun de leurs produits et la mise en vente de ces produits sur un pied d'égalité.

Le Gouvernement est disposé à donner effet à cette loi nouvelle qui sera appliquée au bénéfice de toutes les classes de la société. C'est encore une autre marque de sa sollicitude envers la classe agricole.

Je suis convaincu de l'efficacité de la coopération, je loue les groupes de fermiers qui se forment en association pour activer, améliorer l'élevage des différentes races de troupeaux; pour activer, améliorer la production et la fabrication du lait et de ses dérivés, pour la vente de leurs produits, là seul est le progrès.

Ces associations, composées d'hommes actifs et entreprenants, conduisent d'ordinaire toujours à bien ce qu'ils entreprennent pour leur bénéfice et le bénéfice également de la masse des cultivateurs.

Le Gouvernement, à mon sens, ne devrait pas craindre d'encourager, de subventionner ces initiatives. Elles facilitent la besogne du département de l'Agriculture, elles répondent aux besoins des cultivateurs mieux que ne pourrait le faire seul le personnel des officiers très compétents que compte cet important ministère.

L'économie, la plus stricte économie, sera la note dominante du présent Gouvernement. Nous n'avons aucun motif de douter de sa sincérité si nous nous en rapportons à l'âge d'or du gouvernement Laurier où celui-ci dut, après son ascension au pouvoir en 1896, rétablir l'équilibre dans nos finances et faire renaître la confiance compromise par le régime précédent.

Encore cette fois, c'est la principale mission qu'il aura à remplir, en face de la dilapidation de nos fonds publics. Notre situation financière est vraiment déplorable.

La tâche du Gouvernement est énorme. Nous avons le ferme espoir qu'il parviendra à faire renaître l'espérance, à ramener l'aisance des anciens jours, si nous considérons le patriotisme, la valeur des membres du Gouvernement et du Parlement actuel.

Ce qu'il importe au Gouvernement, ce n'est pas seulement d'agir, mais d'enseigner aux autres que la situation précaire du pays exige la prudence et l'économie non-seulement chez nous, mais chez tous, dans les sphères élevées comme dans les foules.

Il faut que le pays sorte de l'impasse. Le Gouvernement donnera le bon exemple et il parviendra sûrement à son but si le public veut lui prêter main forte.

Le Gouvernement actuel n'est pas un gouvernement de classes. Il existe sur les fondements de la plus pure démocratie. Il n'est ni radical ni réactionnaire. Il n'est pas divisé en deux groupes, celui qui peine, celui qui récolte. Non, au contraire, il existe et poursuivra sa destinée en prêchant l'égalité des classes, des aspirations légitimes des individus. Sa mission, dirions-nous, est providentielle. En 1896 et les années immédiates qui suivirent, sir Wilfrid Laurier sauva le pays de l'impasse où il l'avait trouvé.

La tâche est réellement très lourde; mais avec l'appui des représentants du peuple et du peuple lui-même, le Gouvernement opérera de nouveau le miracle de 1896.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Honorables collègues, depuis que nous avons eu le plaisir de nous réunir ici, nous avons dû traverser la Chambre et dans la lutte électorale du 6 décembre dernier, le gouvernement n'a réussi à obtenir que le troisième rang; ce qui, soyez-en convaincu, ne me laisse pas indifférent. Le gouvernement actuel n'a pas encore eu le temps de définir une politique particulière que nous puissions discuter avec avantage. Il n'a pas eu le temps non plus de créer des œuvres que nous puissions critiquer. Je ne puis donc être enclin à critiquer la politique du gouvernement ni le parti qu'il représente, faute de matières. En somme je ne puis voir aucune différence marquée entre le discours du trône prononcé par Son Excellence la semaine dernière et celui que l'ancien gouvernement aurait pu préparer pour l'ouverture du Parlement; Il me semble qu'au point de vue du parti représenté par ceux qui occupent ce côté de la Chambre, nous pourrions étudier avec avantage les raisons qui ont amené le changement du 6 décembre et suivant lequel nous avons changé de place avec nos amis du côté opposé. Je ne suis pas disposé à crier "peccavi", à admettre que nous avons péché en quoi que ce soit, ou que, dans l'accomplissement de notre devoir, nous nous soyons montrés indifférents à ce